

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 1^{er} octobre 2018

MASFIP et APF France handicap partenaires pour une société plus inclusive



La Mutuelle d'Action Sociale des Finances Publiques (MASFIP) place au cœur de son action l'autonomie de ses adhérents. APF France handicap agit, dans le cadre de son projet associatif et de son plaidoyer, contre les discriminations et pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille. Ces deux acteurs développent au profit de leurs adhérents, le soutien aux proches aidants et la défense des droits et l'accompagnement des personnes.

Pendant la VI^{ème} Assemblée générale de la MASFIP, les deux partenaires ont signé une convention qui repose, notamment, sur un soutien en mécénat financier de la MASFIP pour aider APF France handicap dans la réalisation de ses missions sociales et projets spécifiques.

Les signataires souhaitent également développer des collaborations opérationnelles porteuses de sens et de valeur ajoutée à travers la production et la diffusion de contenus par exemple sous forme de tutoriels. Ces informations seront diffusées au réseau de Conseillers Mutualistes de la MASFIP et portées à la connaissance des adhérents, bénévoles et salariés des deux structures.

Parmi les projets d'ores et déjà identifiés, figurent la formation des aidants, le répit temporaire à domicile ou encore l'assistance juridique.

Pour Dominique Combe, Présidente de la MASFIP, « ce partenariat stratégique avec un organisme de référence dans le domaine du handicap, s'inscrit pleinement dans le partage des valeurs d'entraide et de solidarité et contribue au développement de la démarche d'accompagnement personnalisé des adhérents de la Mutuelle ».

Pour Prosper Teboul, Directeur général d'APF France Handicap « la signature de ce partenariat avec une mutuelle déjà impliquée dans l'action en direction des personnes en situation de handicap va permettre d'aller encore plus loin dans le cadre d'actions très concrètes et précises. Ce partenariat conséquent s'inscrit dans la volonté de l'association de nouer des partenariats stratégiques ».

A propos de la MASFIP

La MASFIP, mutuelle de Livre III du Code de la Mutualité, met en œuvre une action solidaire et d'entraide afin de contribuer au développement culturel, moral, intellectuel et physique de ses adhérents ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de vie.

La MASFIP s'adresse aux 280 000 adhérents relevant notamment des administrations des Finances publiques. Le champ d'intervention de MASFIP permet de couvrir de nombreux domaines tels que :

- Petite enfance, adolescence et parentalité
- Événements liés aux aléas de la vie et de la santé
- Personnes âgées, personnes en situation de perte d'autonomie
- Personnes en situation de handicap
- Accès au logement

La MASFIP souhaite développer l'accompagnement personnalisé en s'appuyant sur des structures qui mettent en place des services à la personne dans le cadre d'une approche éthique de l'accompagnement.

La MASFIP est forte d'un réseau de près de 1.000 militants élus présents dans les 99 comités départementaux dont 165 délégués, représentant les adhérents à l'Assemblée générale.

Ce réseau est soutenu sur le terrain par 30 conseillers mutualistes chargés de l'instruction des dossiers et des sollicitations des adhérents.

La MASFIP est membre du groupe VYV au titre des actions d'accompagnement social qu'il entend promouvoir au sein de l'Union VYV Coopération.

A propos de APF France handicap

APF France handicap est une importante organisation française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Créée en 1933, connue et reconnue jusqu'en avril 2018 sous le nom d'Association des Paralysés de France, APF France handicap rassemble aujourd'hui 100 000 acteurs : adhérents, élus, salariés, bénévoles et volontaires, usagers, sans compter ses dizaines de milliers de donateurs, testateurs et sympathisants.

APF France handicap porte des valeurs humanistes, militantes et sociales et un projet d'intérêt général, celui d'une société inclusive et solidaire.

Deux piliers guident son action : l'approche inclusive et celle par les droits. APF France handicap intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne grâce à son réseau national de proximité de plus de 550 structures (délégations, services et établissements sociaux et médico-sociaux et entreprises adaptées).

Relations presse MASFIP : Marcel Attelan Vice-président 01 40 03 14 27 - 06 20 51 37 99

marcel.attelan@masfip.fr

Relations presse APF France handicap : Evelyne Weymann 01 40 78 56 59 - 06 89 74 97 37

evelyne.weymann@apf.asso.fr

